

**La complémentarité du pour-soi et du
pour-autrui pour la connaissance du corps
dans la troisième partie de
L'Être et le néant de SARTRE**

Présenté par Lucille PENHOAT sous la direction de M. Patrick LANG
dans le cadre du séminaire de philosophie morale et politique
Licence 2 de philosophie à l'Université de Nantes
Année 2012 - 2013

SARTRE, J.-P. : *L'Être et le néant* (1943), Paris : Gallimard « Tel », 2012 (Partie III « Le pour-autrui », Chapitre II : « Le corps »)

Sommaire

Présentation de l'auteur et de l'œuvre	2
Biographie de Jean-Paul SARTRE	2
Présentation de l'œuvre	2
Introduction	3
I. « Le corps comme être-pour soi »	4
A. La nécessité ontologique et les sens	4
B. Le corps en tant que centre d'action	6
C. Le corps comme le dépassé	7
D. Le corps est pour moi	8
II. « Le corps-pour-autrui »	9
III. « La troisième dimension ontologique du corps »	10
A. La révélation de mon être-objet avec l'apparition du regard d'autrui	11
B. Le corps-pour-l'autre a autant de réalité que le corps-pour-nous	11
C. Une dernière forme d'apparition de mon corps	12
Conclusion	13
Bibliographie	14

Présentation de l'auteur et de l'œuvre

Biographie de Jean-Paul SARTRE

Jean-Paul SARTRE, né le 21 juin 1905 à Paris, est un philosophe (en grande partie phénoménologue), écrivain, dramaturge et romancier français. En 1924, SARTRE intègre l'École normale supérieure et obtient son agrégation de philosophie en 1929. À cette époque, il a déjà rencontré Simone de BEAUVOIR qui devient sa compagne. Il prend la succession de Raymond ARON à l'Institut français de Berlin en 1933 et 1934, où il complète son initiation à la phénoménologie de HUSSERL. La notoriété arrivera avec son premier roman philosophique publié en 1938, *La Nausée*. En 1939, SARTRE est mobilisé et, en juin 1940, il est fait prisonnier. Il en profite pour étudier HEIDEGGER. Libéré un peu plus tard, il se tourne vers le théâtre : il publie *Les Mouches* en 1943, puis *Les Autres*, qui deviendra *Huis clos*, joué en mai 1944 et qui rencontre un franc succès. À la Libération, il fonde la revue *Les Temps modernes*. Il met à la mode sa théorie de l'existentialisme. Pour lui, l'existence précède l'essence : l'existence ne nous est pas donnée par Dieu, c'est à nous de la construire par une liberté responsable. SARTRE considère qu'un intellectuel doit être un homme d'action et que l'engagement est nécessaire : à partir de 1950, il se rapproche du Parti communiste et, pendant la guerre d'Algérie, soutient les indépendantistes du Front de Libération Nationale. En 1964, il refuse le prix Nobel de littérature, alors que sort l'autobiographie de son enfance, *Les Mots*. SARTRE participe à la révolte étudiante en mai 1968. Il meurt le 15 avril 1980 à Paris.

Présentation de l'œuvre

L'Être et le néant, essai d'ontologie phénoménologique de Jean-Paul SARTRE est publié en 1943. J.-P. SARTRE fait la distinction entre « l'être-pour-soi » (l'homme conscient de son existence et de sa liberté), « l'être-en-soi » (les animaux, la nature, les objets non conscients d'eux-mêmes) et « l'être-pour-autrui » (l'homme conscient qui se définit par rapport aux autres). Il fonde un principe de monde sur une ontologie qui se développe à partir d'une position première du « pour-soi », qui tente constamment de justifier son être, comme liberté absolue et comme évacuation de l'angoisse de la vie. C'est à l'intérieur de cette idée que s'inscrivent toute la puissance et l'originalité de son

texte, c'est-à-dire « l'homme est condamné à être libre » à choisir sans raison, et avant toute raison. Par là, il conclut que « la vie est une passion inutile¹ ».

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le corps ? Pour certains philosophes, le corps se trouve être la partie matérielle de l'être humain, c'est-à-dire constituée d'organes, de nerfs, ... pouvant être analysés chimiquement, par opposition à l'âme et à l'esprit. Il s'inscrirait par là dans une démarche cartésienne et de dualisme. Bien que SARTRE s'inscrive aussi dans une visée métaphysique à propos du corps, nous nous apercevons vite que, dès sa première philosophie entre 1922 et 1943, le corps est perçu comme le centre d'un monde irréel où s'investit toute une précompréhension existentielle, et comme une redéfinition de l'être-au-monde essayant de se détacher difficilement de la contingence pour s'absolutiser. Le corps devient alors l'opérateur fondamental de la mise en intrigue. En effet, on constate dans *La Nausée* ou *Le Mur* des alternances de crises de nausée, de rêves d'un corps de gloire, des suées d'angoisse à l'approche de la mort, le dégoût irrépressible de la chair s'achevant en meurtre. La troisième partie de *L'Être et le néant*, « Le Pour-autrui », s'inscrit un peu différemment dans cette lignée. Dans le chapitre II intitulé « Le corps », directement et exclusivement consacré au sujet, il s'agit de rendre compte de sa dimension de l'incarnation entendue comme objectivité ou extériorité. Pour reprendre un exemple de SARTRE, lors d'une radioscopie, je vois l'os de ma jambe du dehors ; alors ma jambe ne m'apparaît pas différemment telle que le médecin la voit. Ainsi, c'est autrui qui va constituer ma structure existentielle qui sera l'essence de mon corps. Mon corps propre doit s'ouvrir à autrui pour pouvoir se connaître. La révélation de mon être se fait par objectivation : mon corps devient objet. Ceci est paradoxal : alors que je m'apparais comme sujet, c'est comme objet et tout d'abord comme corps que j'apparais à autrui.

Face à cette antinomie, quelle est la nature de notre corps ? Face à cette question que SARTRE se pose, il va dégager et analyser trois dimensions ontologiques du corps :

¹ *L'Être et le néant*, IV, II, p. 662

« le corps comme être-pour-soi », « le corps-pour-autrui » et une « troisième dimension ontologique du corps ».

I. « LE CORPS COMME ÊTRE-POUR-SOI »

Pour SARTRE, cette première dimension ontologique est une facticité. La présence à soi et la facticité désignent les deux premières structures de la conscience en tant que conscience immédiate de soi ou du pour-soi.

Ici, SARTRE réaffirme son opposition avec le *cogito* cartésien où le corps est fait élément autre de la conscience. Pour l'auteur de *L'Être et le néant*, le pour-soi se constitue au sein d'un monde. Il résume très bien cela par le fait « qu'en niant de lui-même qu'il soit l'être il fait qu'il y ait un monde et en dépassant cette négation vers ses propres possibilités, il découvre les *ceci* comme choses-ustensiles² ». Puisque la conscience est conscience *de* quelque chose, « la conscience est conscience *du* monde³ ». Ainsi, le monde ne saurait exister sans une orientation univoque qui révèle mon être (c'est mon être en tant que j'ai conscience de mon être qui révèle le monde où je suis). La connaissance engagée à partir d'une certaine place au milieu du monde et à partir d'un certain point de vue se fait à travers les sens.

A. La nécessité ontologique et les sens

Après une présentation de la première dimension ontologique, SARTRE développe l'étude de la connaissance sensible où le corps est le centre de référence quasi objectif des renvois ustensiles : les sens impliquent l'existence de l'espace et du monde. C'est par ce renvoi que le corps va chercher les sens, c'est-à-dire la réalité présente des objets révélés en nous en perspective, contre la notion expérimentale de la sensation (affection de l'organe sensible par un excitant).

Les sens sont l'expérience d'une échappatoire de soi impossible. Cette expérience va former une relation existentielle du pour-soi à son corps dans une intimité si absolue

² *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 345

³ *Ibid.*

qu'elle interdira l'objectivation de celui-ci. Par exemple, le toucher s'éprouve lui-même à la surface de mon corps. C'est pourquoi le toucher sera la constitution de mon corps-pour-soi, déployant son propre espace. Ce que les sens me donnent réellement, ce n'est pas mon corps mais ma facticité au milieu du monde. Ainsi, « la mondanéisation⁴ » se déploie selon tel point de vue choisi par le pour-soi, il aurait pu se déployer autrement, selon un choix différent de point de vue. La structure fond-forme qui règle cette apparition est la nécessité ontologique.

Cependant le phénomène de double sensation n'est ici évoqué que pour être révoqué. Lorsque je saisis mon corps selon une extériorité, c'est saisir son corps comme objet, et donc pour SARTRE, ce n'est pas appréhender mon corps, seulement concevoir mon corps-pour-autrui. En effet, en agissant sur certains sens, nous nous rendons compte que la conscience d'autrui en sort modifiée. Et ce pont entre les deux mondes se fait par le biais du langage (un langage au sens large, aussi bien par les gestes, les sens que la parole). Par exemple, je peux saisir le vert de ce stylo, mais non pas la sensation du vert en tant qu'elle est mienne. Elle n'a plus rien de subjectivement vécu car le langage va donner des renseignements objectifs sur les choses qui apparaissent au sein du monde. Je vais pouvoir adopter le point de vue d'autrui sur cette couleur verte.

Nous pouvons dire à la suite de cette explication que la nécessité ontologique apparaît entre deux contingences :

- D'une part, il n'y a aucune justification à ce que nous sommes situés à tel endroit avec tel point de vue car nous ne sommes pas le fondement de notre être.
- D'autre part, il n'y a aucune justification à ce que nous soyons précisément dans tel ou tel point de vue du monde plutôt qu'un autre.

C'est cette double contingence entourant une nécessité que nous appelons la facticité du pour-soi. Il est important, même si cet ordre est contingent, que le monde m'apparaisse en ordre. Et « c'est cette contingence entre la nécessité et la liberté de mon choix que nous nommons le *sens*⁵ ».

4 *Sartre et la phénoménologie*, textes réunis par Jean-Marc MOUILLIE, ENS éditions, Paris, 2000 (« Le corps dans la première philosophie de Sartre » par Alain FLAJOLIET), p. 249

5 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 356

Après tout cela, on peut énoncer la définition du corps que Sartre donne sur le plan du pour-soi dans cette sous-partie : « la forme contingente que prend la nécessité de ma contingence⁶ ».

Le corps percevant est promis au devenir d'un corps agissant.

B. Le corps en tant que centre d'action

En faisant un geste, le corps d'autrui m'apparaît comme un instrument dont il peut disposer comme il veut, au milieu d'autres instruments qui seront ordonnancés afin d'atteindre son but. Si le corps d'autrui nous apparaît ici comme un instrument, nous pouvons aussi l'utiliser pour une fin que nous ne saurions atteindre seuls. Ainsi, autrui est un objet intermédiaire faisant la relation entre moi et ma fin grâce à des ordres, des prières ou par mes propres actes. SARTRE met alors en garde sur une circularité infinie dans laquelle on pourrait tomber. Il faut alors voir le monde de l'action comme une série d'instruments qui s'accrochent les uns aux autres et dont chacun d'eux est dépassé en tant que le corps est saisi à travers l'acte.

C'est en tant que possibilité d'action que je saisis mon corps : le monde se fait le corrélatif de toutes les possibilités d'action que je peux exercer, et la perception se dépasse naturellement vers l'action.

SARTRE refuse la sensation d'effort exercé par le corps par quoi Maine de BIRAN⁷ (1766-1824) avait tenté de répondre au défi de Hume. Pour SARTRE, l'effort est extériorité et constitué par le monde. Il n'a donc pas d'existence réelle. Par exemple, si cette main est la mienne, elle pourra me révéler les qualités de l'objet que je suis en train de toucher, mais non elle-même. L'expérience (l'action) et la corporéité (perception) sont exclusives l'une de l'autre.

C'est pourquoi il demeure deux manières de saisir le corps :

- Il est connu et défini objectivement à partir du monde, mais à vide. A partir des ustensiles que j'utilise, je vais laisser des indices que la pensée rationalisante pourra rassembler en vue de former une image générale de mon corps.

⁶ *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 348

⁷ Maine de BIRAN se détache peu à peu d'un sensualisme pour élaborer une psychologie de la subjectivité. Il entend rester le plus possible près des faits : ils lui sont donnés par les sciences de la vie et l'observation de soi.

- Ou bien le corps est vécu mais il ne laisse pas de trace pour qu'il puisse être connu. Mon corps s'étend toujours à travers l'outil qu'il utilise dans le monde de l'action.

Par là, on voit qu'il y a un besoin de la perception du monde afin de se doter d'un corps. L'action inscrit notre être-dans-le-monde et nous l'avons à être comme être-instrument-au-milieu-du-monde, car j'ai fait qu'il y ait un monde.

Le corps comme possibilité d'action est par là sans cesse obligé de se dépasser.

C. Le corps comme le dépassé

Vivre son corps, c'est toujours le dépasser vers ses possibilités et ainsi dessiner le monde. Et dans chaque projet du pour-soi, dans chaque perception, le corps est là, il est le passé immédiat en tant qu'il affleure encore au présent qui va bientôt le fuir : « Le corps, comme centre de référence sensible, c'est ce *au-delà de quoi* je suis, en tant que je suis immédiatement présent au verre ou à la table ou à l'arbre lointain que je perçois⁸ ». Le corps est à la fois point de vue et point de départ que je suis et que je dépasse vers ce que j'ai à être. Ce corps qui n'est pas objet et qui est toujours dépassé est présent de manière seulement implicite. Par conséquent, il ne peut pas être connu.

En reprenant cette affirmation et ce qu'il vient d'exposer dans les autres parties, SARTRE donne une nouvelle définition du corps : « Naissance, passé, contingence, nécessité d'un point de vue, condition de fait de toute action possible sur le monde : tel est le *corps*, tel il est *pour moi*⁹ ».

Le corps est donc ce qui est perpétuellement dépassé : « C'est par ma néantisation que je lui échappe¹⁰ ». Il ne peut être connu en lui-même. Il manifeste la contingence et l'obstacle à dépasser pour mon engagement dans le monde et en même temps la nécessité de transcender cette contingence pour être : « vers un être-à-venir, vers l'être-par-delà-l'être¹¹ ». Le corps est conçu comme un Passé avec comme origine sa naissance : la classe sociale à laquelle nous appartenons, sa nationalité, son physique, tout cela doit être dépassé afin de poser le corps dans une condition de liberté : « Nous sommes choix et

8 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 365

9 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 367

10 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 366

11 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 366

être c'est, pour nous, nous choisir¹² ». Puisque le corps est liberté, c'est à moi de le conditionner avec la conscience comme conscience du monde.

D. Le corps est pour moi

Le corps est pour moi car il n'appartient pas aux objets du monde connus et que nous utilisons.

SARTRE va démontrer que notre corps est d'abord un pour-soi à travers l'étude de la douleur et de sa classe d'appartenance générale, le mal. Par exemple, mes yeux, c'est-à-dire la contingence de mon acte de lecture, me seront révélés par la douleur qui accompagne la fatigue de cette lecture. C'est par la douleur que mon corps prend conscience de mes yeux. Le corps serait une ombre qui serait tout notre être : « le corps n'est donné qu'implicitement¹³ ». Cette douleur n'appartient pas à un espace (espace hors objets actuels de l'univers et hors temps objectif) et est constituée d'une temporalité que l'on peut dire subjective, et c'est par la temporalité de la douleur que le temps du monde m'apparaît. La douleur serait donc la perturbation de notre monde (pour continuer l'exemple, je suis astreinte de lire plus lentement) et l'engagement du transcender dans un point de vue contingent. Ainsi, je suis constamment obligée de dépasser perpétuellement ma douleur en la laissant au milieu du monde. Elle s'assigne au monde où je me trouve. Le destin de cette douleur physique, que le pour-soi ne parvient jamais à vivre pleinement, c'est d'être objectivée en un « objet-douleur ». C'est de cette douleur que surgit cet objet psychique, le mal. Il possède toutes les caractéristiques de la douleur mais il est transcendant et passif : il a son temps propre, le temps psychique. La douleur se situe au sein du corps, tandis que le mal est distinct du corps. Certes, on peut le connaître à travers le corps, mais pas seulement, il peut être perçu par la conscience réflexive (retour de la conscience sur elle-même). Le mal est alors saisi comme un objet affectif.

Par conséquent, même si les phénomènes sont liés à la conscience, nous pouvons noter que le corps se fait la projection de ce psychisme. On peut alors admettre qu'il se constitue au sein d'un espace psychique. C'est pourquoi nous pouvons discerner un caractère de Nausée (saisie perpétuelle par mon pour-soi d'un goût fade et sans distance

12 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 368

13 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 371

qui m'accompagne jusque dans mes efforts) envers mon corps. SARTRE veut dire par là qu'il n'est pas nécessaire que le psychisme soit localisé dans un corps puisque sa constitution dépasse largement celle du corps. Dans ce cas, je ne peux le saisir que comme corps-pour-autrui.

II. « LE CORPS-POUR-AUTRUI »

La première chose qu'autrui perçoit de moi est mon corps. Il est utile de remarquer que SARTRE ne fait aucune différence entre l'étude du comportement de mon corps par rapport à autrui et celle dont le corps d'autrui m'apparaît. Il recourt au pour-autrui pour établir la corporéité du pour-soi. La deuxième dimension ontologique du corps est la précipitation de ce dernier au-milieu-du-monde.

Au fond, pour SARTRE, la relation à autrui doit relever d'une négation interne : chaque pour-soi est concerné par autrui, mais il n'y a pas pour autant de lien structurel avec la conscience d'autrui. Dans la philosophie de SARTRE, le corps d'autrui n'apparaît plus comme un pur-objet, mais comme une autre intériorité psychique. SARTRE refuse la négation externe pour la raison qu'elle ne faisait intervenir qu'une relation de connaissance qui interdisait d'accéder à autrui dans la mesure où celui-ci était vu comme chose du monde dépourvue de tout psychisme.

Le corps d'autrui m'est toujours donné en situation. En effet, le corps est la totalité des relations signifiantes au monde : « c'est qu'il [autrui] paraît à présent sur fond de monde comme un *ceci* que je peux regarder, saisir, utiliser directement¹⁴ ». Le corps d'autrui n'est donc pas objectivité car il est une transcendance transcendée : autrui dessine une transcendance mais lorsque je le regarde, je fige cette transcendance. Je peux alors saisir son corps et son monde par rapport à un ensemble concret de choses-ustensiles : autrui est un *être-là* dans mon monde qui se traduit, comme on l'a vu juste avant, par un être-comme-ceci. Sartre peut donc donner une définition du corps pour cette partie : « le corps d'autrui est signifiant (la signification n'est rien autre qu'un

14 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 382

mouvement figé de transcendance)¹⁵ » et « le corps d'autrui, c'est donc la facticité de la transcendance-transcendée en tant qu'elle se réfère à ma facticité¹⁶ ».

L'être du corps d'autrui est une totalité synthétique pour moi. Cette affirmation a deux conséquences directement liées :

- Nous avons besoin d'une situation totale pour saisir le corps d'autrui.
- Nous ne pouvons pas percevoir un organe d'autrui isolément de façon quelconque. Il est nécessaire que nous le ramenions toujours à une totalité qu'est la chair ou la vie (« comme l'*action*, la *vie* est transcendance-transcendée et signification¹⁷ », c'est-à-dire qu'elle « représente l'ensemble des significations qui se transcendent vers des objets qui ne sont pas posés comme des *ceci* sur fond de monde¹⁸ », ce fond de monde est le « *corps-fond* d'autrui¹⁹ »).

C'est pourquoi la perception, selon mon point de vue, du corps d'autrui est dissemblable de celle de la perception des choses. Le corps d'autrui n'est jamais saisi en lui-même ou à partir de lui-même, mais bien à partir du centre du monde, de son monde : le psychisme d'autrui va se confondre avec sa chair.

Toutefois, le corps n'est pas un pur objet dissimulant un psychisme qu'il faudrait dévoiler, le corps est l'image du psychisme même. Par exemple, un geste de colère comme des cris n'est pas un signe objectif à déchiffrer pour y comprendre la colère. Lorsque quelqu'un pousse des cris, on comprend directement, lorsqu'ils ne sont pas la peur, qu'ils sont la colère elle-même. Cette notion amène la troisième et dernière partie de ce chapitre.

III. « LA TROISIÈME DIMENSION ONTOLOGIQUE DU CORPS »

Nous rappelons que la première dimension ontologique consiste à exister son corps. La deuxième admet le fait que mon corps est utilisé et connu par autrui. Cette

15 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 384 (citation modifiée).

16 *Ibid.*

17 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 385

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*

troisième dimension va faire exister le « moi » à titre de corps pour autrui, un peu comme une synthèse des deux autres parties.

A. La révélation de mon être-objet avec l'apparition du regard d'autrui

Il faut noter que le regard d'autrui duquel on va parler est un regard objectivant.

Avec la rencontre d'autrui, nous nous sentons atteints dans notre existence, car, dans la mesure où nous sommes conscients d'exister pour autrui, nous saisissons notre propre facticité comme fuite vers un être-au-milieu-du-monde. Notre corps devient un en-soi, donc un objet. Du coup, mon intimité me fuit et sort de mon corps : « La profondeur d'être de mon corps pour moi, c'est ce perpétuel 'dehors' de mon 'dedans' le plus intime²⁰ ». Mon monde est détruit et s'écoule vers autrui qui le ressaisira en son monde.

Notre corps est là, non seulement il est le point de vue que nous sommes, mais aussi un point de vue sur lequel sont pris dans l'instant des points de vue que nous ne pourrions jamais prendre. SARTRE dira que c'est une saisie à vide des sens et du corps.

Le vécu est donc hors de notre subjectivité, au milieu d'un monde qui n'est pas le nôtre. Notre corps est aliéné. Pour anecdote, lorsqu'on souhaite ne plus avoir de corps, ce n'est pas le corps-pour-nous qu'on veut anéantir, c'est l'insaisissable corps aliéné.

B. Le corps-pour-l'autre a autant de réalité que le corps-pour-nous

Le corps-pour-l'autre, c'est mon corps tel qu'il est vu par l'autre, c'est-à-dire du dehors et à distance. Le corps-pour-nous, c'est ce qui a été décrit dans la première partie de ce mini-mémoire.

Le corps-pour-l'autre, c'est le corps-pour-nous mais insaisissable et aliéné. L'autre peut nous voir tel que nous sommes. Et c'est ce que nous allons tenter d'apprendre à travers les révélations du langage : « C'est au moyen des concepts d'autrui que je *connais* mon corps²¹ ». SARTRE veut dire par là que nous désignons notre corps tel qu'il est pour l'autre de telle façon que nous le voyons. C'est une assimilation analogique du corps d'autrui et de mon corps.

20 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 392

21 *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 396

Pour cela, il faut que nous puissions penser que notre corps est pour autrui comme le corps d'autrui est pour nous selon une subjectivité objectivante, puis comme objet. Il est nécessaire de préexister pour connaître le corps d'autrui.

Toutefois, c'est autrui qui va créer mon histoire par des connaissances conceptuelles. L'histoire va former une couche constitutive du corps psychique. A moyen terme, dans la réflexion même, je prends donc le point de vue d'autrui sur mon corps. « Tout cela, par principe, provient ou des connaissances que j'ai acquises des autres, ou des connaissances que les autres ont de moi²² ». Par exemple, la maladie est décelable par les autres qui me l'apprennent et me la diagnostiquent. Et dans ce cas, mon corps est la substance de la maladie. De même, la pure nausée peut être dépassée vers une dimension d'aliénation : elle nous livrera alors mon corps-pour-autrui dans son allure et sa physionomie. Par cette piste, j'aboutis au dégoût de mon corps.

C. Une dernière forme d'apparition de mon corps

SARTRE va faire de cette partie une récapitulation de la troisième dimension ontologique et une forme de conclusion de ce chapitre sur le corps.

Dans certains cas, nous pouvons prendre sur notre corps le point de vue d'autrui, ou notre propre corps peut nous apparaître comme le corps d'autrui. Dans ces cas, la nature de notre corps-pour-nous nous échappe. « Cette apparition du corps ne nous livre pas le corps en tant qu'il agit et perçoit mais en tant qu'il est agi et perçu²³ ». Pour affirmer cela, des études d'un enfant de deux mois ont observé qu'il ne voit pas sa main comme la sienne. C'est par une série d'opérations psychologiques et de synthèses d'identification qu'il fera la référence entre le corps-existé et le corps-vu.

On peut donc dire que la perception de mon corps se place chronologiquement après la perception du corps d'autrui.

²² *Ibid.*

²³ *L'Être et le néant*, III, chap. II, p. 399

CONCLUSION

SARTRE nous présente dans ce chapitre trois dimensions ontologiques du corps. Il présente en premier lieu ce qui nous vient trivialement à l'esprit : notre corps est d'abord un pour-soi. C'est nous qui vivons notre propre corps à travers les sens ou les actions. Nous sommes la première référence de connaissance de notre corps comme corps-psychique. Pourtant, le fait que le corps est constamment dépassé amène SARTRE à voir plus loin. En effet, notre corps n'est pas connu comme centre du monde par les renvois des ustensiles présents dans ce monde, mais comme translation au sein du monde d'autrui. Mon corps est saisi par autrui qui me saisit toujours comme un objet au-milieu-du-monde. Pour moi en revanche, la saisie de mon corps se fait selon une source de références objectives qui ne peuvent être qu'indirectes et non intuitives : à partir des renvois mondains que les autres me donnent en tant qu'information ou connaissance. Seul autrui peut nous voir tels que nous sommes et apporter une connaissance sur soi. Ainsi, notre corps qui était un pour-soi devient ici un corps-pour-autrui. Cependant, si le corps proprement dit, c'est-à-dire le corps en tant qu'objet, relève du pour-autrui, il y a cependant un sens du corps qui renvoie au pour-soi et précède le pour-autrui, même s'il doit exister pour les deux. En effet, nous voyons à la suite de ce chapitre sur le corps que le corps d'autrui est saisi par moi approximativement de la même manière (avec les mêmes étapes et caractéristiques) que moi je saisis mon corps. Cette connaissance d'autrui ne peut s'effectuer qu'à partir d'une base où notre corps serait actif, tant au niveau de notre être-objet (dans le point de vue d'autrui), qu'au niveau de notre psychisme en tant qu'il est connu intimement par nous.

En d'autres termes, le corps lui-même est traversé par la dualité fondamentale entre sujet et objet : pour le pour-soi, le corps n'a rien de corporel et, en tant que pour-autrui, il est un objet physique de pure extériorité. Par conséquent, nous comprenons pourquoi, au fil de l'histoire de la philosophie, des Anciens (Aristote, Platon) aux Modernes, le corps est constamment rejeté, ou fait l'objet d'une aspiration à sa spiritualité. Encore maintenant, on souhaite s'en débarrasser. C'est ce qu'a montré la conférence de J.-L. Nancy (né en 1940), philosophe français, intitulée *Le corps dehors*,

où il expose sa vision philosophique, influencée par sa greffe cardiaque, sur l'extériorité du corps.

Bibliographie

SARTRE, J.-P. : *L'être et le néant* (1943), Paris: Gallimard « Tel », 2012 (Partie III « Le pour-autrui », Chapitre II : « le corps »)

Sartre et la phénoménologie, textes réunis par Jean-Marc MOUILLIE, Paris, ENS éditions, 2000 (« Le corps dans la première philosophie de Sartre » par Alain FLAJOLIET et « Le corps et la chair dans la troisième partie de *L'Être et le néant* » par Renaud BARBARAS)

CABESTAN, Philippe, *Dictionnaire Sartre*, Paris : Ellipses, 2009